



Délibération n°19

Conseil Municipal du 31 mai 2021

Service Ecole municipale de musique et de danse

Domaine de compétence :  
6.4 – Autres actes réglementaires

Le Lundi Trente et Un Mai deux mille vingt et un à 18 h 30, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni en réunion publique, à la salle de la Corderie, sous la présidence du Maire, Monsieur Philippe Fait.

Date de convocation :  
20/05/2021

Membres présents : 27

Membres ayant donné pouvoir : 5

Membre(s) excusé(s) : 0

Membre(s) non excusé(s) : 1

Nombre de votants : 32

Affiché le 03/06/2021

**Présents :** Monsieur Philippe FAIT, Monsieur Sébastien BAILLET, Madame Dominique DELSAUX, Madame Maryse MAILLART, Madame Nathalie TILLIER, Monsieur Franck TINDILLER, Madame Christelle BEURAIN, Monsieur Bernard WAUQUIER, **Adjoint**, Monsieur Maxime GUERVILLE, Monsieur Jean-Michel GOSSELIN, Madame Lyliane DUFOR, Madame Marie-Antoinette LISIK, Monsieur Adrien BACLET, Madame Marine NEMPONT, Madame Caroline ROSSIGNOL, Madame Josiane BOUTOILLE, Madame Catherine SIBILSKI, Monsieur Philippe RAMET, Monsieur Frédéric CADET, Madame Sophie DENEUX, Madame Aurore WACOGNE, Madame Coralie PREUVOST, Monsieur René BONVOISIN, Madame Justine GOSSELIN, Monsieur Jean-Pierre BOUVILLE, Monsieur Jean-Pierre LAMOUR, Madame Anne-Marie GOLDSTEIN, **Conseillers municipaux.**

**Absents excusés ayant donné pouvoir :** Monsieur Bernard GHESELLE à Monsieur Bernard WAUQUIER, Monsieur Charles LANQUETIN à Monsieur Philippe FAIT, Monsieur Grégory HURTREL à Monsieur Adrien BACLET, Monsieur Gérard ANDRE à Monsieur Jean-Michel GOSSELIN, Monsieur Jean-Paul HAGNERE à Monsieur Jean-Pierre LAMOUR.

**Absent (s) excusé (s) :**

**Absent (s) non excusé(s) :** Monsieur Xavier BRASSART

**Votants :** 32

**Secrétaire de séance :** Monsieur Jean-Michel GOSSELIN.

Objet : Tarifs année scolaire 2021-2022

Rapporteur : Monsieur BAILLET Sébastien, Adjoint.

Synthèse de la délibération :

Demande de validation des tarifs proposés pour l'école municipale de musique et danse

**Vu** l'avis de la commission n°3 «Rayonnement de la ville d'Étaples-sur-mer » en date du 05 mai 2021,

**Après en avoir délibéré,** le Conseil Municipal décide de valider les tarifs ci-dessous, proposés pour l'école municipale de musique et de danse pour l'année scolaire 2021-2022

## TARIFS 2021-2022 – par année scolaire

	<b>ETAPLOIS</b>	<b>EXTERIEURS</b>	<b>TARIF UNIQUE</b>
1 Heure de solfège + 30 mn de pratique instrumentale/semaine	105 €	140 €	
1 heure d'éveil musical/semaine enfant 4-6 ans	55 €	85 €	
1 heure de solfège/semaine			52 €
Atelier collectif/semaine			90 €
Danse Contemporaine	105 €	140 €	
Tarif famille	Remise de 15 % à partir du 2 <sup>ème</sup> enfant		
Mise à disposition d'instrument	(Instrument de valeur inférieure à 500 €)		36 €

**La délibération est adoptée par 30 voix pour et 2 abstentions.**

Vu pour être affiché le 3 Juin 2021 conformément aux prescriptions de l'Article L 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.



Les présentes délibérations peuvent faire l'objet dans les deux mois suivant leur publication

d'un recours gracieux auprès de Monsieur le Maire  
d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Lille.